

paroissiale, des centres de pêcheurs et de toutes ces choses n'ont pas amélioré notre mode de vie, bien au contraire.

Dans l'est du Canada où la pêche était l'industrie maîtresse, sa dévalorisation devrait nous inquiéter profondément, que nous soyons ou non directement engagés dans la pêche. Nous avons perdu ce sens communautaire; nous nous sommes déshumanisés. Dans une société comme la nôtre, il faudrait resserrer les liens entre les personnes.

• (1620)

J'y ai pensé en comparant ma résidence à Ottawa et ma résidence dans le petit centre de pêche du très beau port de mer de Victoria, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a quelques mois, ma maison à Ottawa a été cambriolée par des voleurs qui ont fait une razzia assez importante pour une personne sans argent comme moi et personne n'a vu ce qui s'était passé. Dans ma petite maison à Victoria, si par inadvertance je laisse la lumière allumée dans le grenier ou le sous-sol, mon voisin de 95 ans vient aussitôt me le dire. C'est le genre de sollicitude que j'apprécie. Mais il y a deux ans, pendant l'été, quelqu'un a dévalisé une des maisons de ma rue à Ottawa, emportant tous les meubles dans un gros camion. Personne ne s'en est rendu compte parce qu'il n'y a pas de sens communautaire, de contact personnel. C'est le genre de chose qui a rendu la petite localité si importante: elle était entourée de l'église, de l'école, de l'hôtel de ville, du quai et de l'endroit où la communauté se réunissait. Nous avons perdu cela.

Je reconnais avec mon collègue que, ces dernières années, il a été difficile de trouver un centre d'autorité pour les ports. Si vous vous adressez au ministère des Transports, on vous répond que c'est du ministère des Travaux publics que relèvent certains domaines et que, pour les questions ayant trait aux petits ports, c'est le ministère des Pêches qu'il faut voir. Je pense que le député d'Annapolis Valley avait raison de dire que les gens qui travaillent dans les ministères sont consciencieux. La plupart des fonctionnaires ne sont ni mauvais ni stupides; la majorité sont de bonnes gens, qui essaient de faire leur travail du mieux qu'ils peuvent. Il y a toujours un peu de tergiversations, cependant.

Une question me préoccupe depuis un certain nombre de mois et j'en suis venu à la conclusion que chaque fois que j'écris une lettre à ce sujet au ministère des Transports, ce dernier envoie une copie au ministère des Travaux publics et au ministère des Pêches: de cette façon, ils apprennent tous la même histoire en même temps—et jusqu'ici je n'ai encore rien reçu d'aucun d'eux. En établissant un rapport entre la pêche, qui existe depuis longtemps, et le tourisme, secteur relativement moderne, le bill reconnaît un certain progrès. Nous avons entendu l'histoire de la Nouvelle-Écosse et j'aimerais maintenant dire quelques mots de l'Île-du-Prince-Édouard, autre centre de pêche important. Mon honorable et révérend collègue le député d'Egmont (M. MacDonald) voulait participer au débat, mais nous avons décidé que la Chambre ne tolérerait sans doute pas plus d'un représentant de l'Île-du-Prince-Édouard pendant la même séance. Il partage les mêmes préoccupations que moi et mes propos d'aujourd'hui valent donc pour nous deux. Bien entendu, je ne serai pas en mesure de

Ports de pêche et de plaisance

m'exprimer dans les termes ecclésiastiques qu'il pourrait utiliser, étant, comme l'a dit Antoine, «un homme simple et franc».

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de passer mon temps à lire des documents à la Chambre, chose que je fais rarement. J'aimerais toutefois citer un passage du rapport annuel du ministère des Pêches pour l'année 1976, qui commence en ces termes:

Il conviendrait de décrire l'année financière 1975-1976 comme une année de réductions pour la pêche canadienne, une année où le gouvernement a cherché à gagner du temps pendant qu'il effectuait une étude approfondie sur les complexités de la pêche dans le but de déterminer pour quelles raisons elle est instable et incapable de se maintenir en tant qu'élément viable de l'économie canadienne. Entre temps, les réserves de poisson ont continué à baisser, l'administration s'est perdue en atermoiements et les flottes étrangères ont continué leur pillage systématique au large de nos côtes. À l'heure actuelle, nous continuons à prendre des mesures hésitantes à la Conférence sur le droit de la mer qui se poursuit, le gouvernement américain ayant déclaré son intention de fixer sa limite à 200 milles de ses côtes. Il va sans dire, ne serait-ce que parce que nos voisins nous ont doublé au poteau, que nous allons suivre le mouvement.

Si je puis ouvrir une parenthèse, je dirais que ces remarques sont très prophétiques et à propos, étant donné que des rencontres ont lieu actuellement. Le rapport poursuit en ces termes:

Sur la scène provinciale, alors que l'année de pêche 1976 va juste commencer, on nous dit que ceux qui devraient pêcher au large ont déjà épuisé 80 p. 100 du contingent de sébaste du golfe, et la morue du golfe est menacée du même sort si l'on ne prend aucune mesure positive pour en limiter les prises. Les pêcheurs du golfe, qui comptent fortement sur la plus grande partie de ces contingents, devront se contenter de ce qui reste et connaîtront certainement une année de vaches maigres en 1976.

De toute évidence, notre aptitude à gérer nos pêcheries, compte tenu des intérêts des pêcheurs canadiens qui dépendent entièrement du golfe du Saint-Laurent, laisse beaucoup à désirer. Il est évident dans l'esprit de ceux d'entre nous qui comptent sur cette pêche que même si nous comprenons qu'il est nécessaire d'imposer une zone économique de 200 milles et voyons les avantages que cela peut procurer aux pêcheurs canadiens, nous nous rendons compte qu'une gestion intelligente de nos réserves de pêche dans le golfe est indispensable.

Je pourrais parler d'un poisson qui n'a pas été mentionné par l'orateur précédent, le maquereau. Sa chair n'a peut-être pas la couleur du saumon, mais c'est l'un des poissons les plus fins et les plus délicieux que nous ayons au Canada. J'aimerais féliciter le ministre pour un programme qu'il a entrepris—mais j'ai bien peur qu'il l'ait abandonné—pour promouvoir un peu partout au pays la consommation de ce poisson important, à la fois savoureux et d'une grande valeur nutritive, le maquereau. C'est vraiment terrible de constater que le maquereau vendu dans nos supermarchés vient de Norvège, du Japon, du Portugal ou d'Espagne alors qu'on peut en pêcher dans l'océan Atlantique. J'ai acheté du poisson que je croyais venir du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse et j'ai été horrifié de trouver imprimé en petits caractères sur l'étiquette «produit du Japon». Je me suis renseigné auprès des pêcheurs de ma région qui m'ont dit qu'au cours d'une année ils rejettent une ou deux mille livres de maquereau parce qu'ils ne peuvent pas le vendre.

Il est temps d'éduquer les Canadiens sur la valeur nutritive du poisson et de fournir aux conserveries le meilleur équipement disponible afin qu'elles puissent affronter la concurrence. Nous devons également apprendre à ne pas jeter certaines parties du poisson et à les utiliser pour fabriquer des engrais et d'autres ingrédients importants pour l'agriculture.